

**DÉLIBÉRATION DE\_2024\_021**

Le douze mars deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE FOUGUEYROLLES sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 05 mars 2024

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Dominique IBERTO, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Hélène DONADIER représentée par Jean-Thierry LANSADÉ, Jean-Luc FAVRETTO représenté par Marie-Catherine ROHOF, Éric FRÉTILLÈRE représenté par Cyril BARDE

Secrétaire : Annie MAIGRE

Membres en exercice : 32 Présents : 24 Votants : 27 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 27

**OBJET : Affectation du résultat-REOMI-SMD3**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de BOIDÉ Thierry

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 138 954.03 €**

décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	138 954.03 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2023</b>	138 954.03 €
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	138 954.03 €
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	138 954.03 €
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2023</b>	

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Le Président,  
Thierry BOIDÉ

